

Mallemort, le 1^{er} octobre 2021,

COMITÉ SYNDICAL DU 01^{er} octobre 2021 : Des avancées sur tous les fronts !

Comité Syndical du SMAVD, le 1^{er} octobre 2021

SMAVD – Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
190, rue Frédéric Mistral | 13370 Mallemort 13370 Mallemort

NOUVELLE AUGMENTATION DES RESTITUTIONS EN BASSE DURANCE

Le Comité syndical a pris acte de la nouvelle feuille de route pour la restauration de l'étang de Berre qui prévoit une diminution du quota de rejet à l'Etang de Berre de 1,2 milliard à 900 millions de mètres cube. Si l'ensemble du Comité salue l'action en faveur de la restauration pour l'Etang de Berre, il est important de préciser que ces volumes conséquents s'ajouteront aux restitutions d'eau et de limons en Basse-Durance mises en place depuis le plan Barnier en 1994 et augmentées en 2006.

Par ailleurs, les élus de Durance ont tenu à rappeler que jusqu'à présent ces rejets n'ont jamais été accompagnés d'études d'impact, ni de mesures d'atténuation des impacts. Le SMAVD avait proposé 9 actions de suivi et d'accompagnement de cette nouvelle augmentation des restitutions qui n'ont pas été intégrées à la feuille de route de restauration de l'Etang de Berre. Dans le but penser le projet dans sa globalité à l'échelon régional, le Comité syndical rédige actuellement une proposition de motion afin de faire valoir ces actions indispensables pour ne pas pénaliser encore la Basse-Durance (et ses communes riveraines) déjà très impactée par le régime actuel des restitutions.

1

« ALLUVIONS DURANCE VIVANTE », VERS UN LABEL D'EXPLOITATION DES GRAVIERES

Le SMAVD travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un nouveau modèle partenarial avec les carriers exploitant la basse et moyenne Durance. L'usage de la marque Alluvions Durance Vivante permettra de garantir la qualité et la provenance des matériaux extraits tout en assurant une démarche responsable pour la préservation du lit de la rivière. L'engagement des carriers en ce sens sera encadré par les chartes accompagnant l'usage du label.

AVANCEMENT DU SAGE

L'arrêté inter-préfectoral de délimitation du périmètre est toujours en attente, et espéré pour la fin de l'année. Il sera ensuite suivi d'un second arrêté permettant d'installer la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour laquelle les discussions avec l'Etat autour de sa composition se poursuivent.

En novembre prochain, une concertation mobilisant le comité plénier de la Durance sera conduite afin de réfléchir à l'évolution de la gouvernance de la démarche SAGE avec l'installation à venir de la CLE et le lien à mettre en œuvre avec les autres SAGE existants (Verdon et Coulon/Calavon) ou en préparation (Etang de Berre et Crau) ...

DELEGATION DE COMPETENCES GEMAPI

Depuis trois ans, le SMAVD réalise le diagnostic des enjeux liés aux compétences GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) sur des affluents n'ayant aucun syndicat de gestion, dit orphelins.

Quatre axes d'intervention ont été proposés aux 6 intercommunalités concernées et vont être mises en œuvre dans le cadre de convention de délégation de compétences qui ont été approuvées par le comité syndical :

- La définition d'une stratégie de Système d'endiguement
- La mise en œuvre d'un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE)
- Une veille hydrométéorologique et un appui technique lors des crues et travaux post-crues
- Un accompagnement technique des maîtres d'ouvrage locaux

ENTRETIEN DU SECTEUR DU PUY STE REPARADE

Le site des Gravières du Puy- Sainte-Réparade a connu d'importants travaux de réhabilitation en 2017. La restauration d'espaces naturels, l'aménagement de sentiers et la régulation des accès aux véhicules à moteurs ont permis de faire renaître un patrimoine paysager et naturel. Les bords de Durance y ont gagné en attractivité et les pratiques dégradantes (dépôts sauvages, vandalisme, ...) ont largement diminué. Le SMAVD continue de s'engager pour préserver ce site avec la commune du Puy-Sainte-Réparade en renouvelant sa convention de partenariat.

LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON, UNE PLANTE INVASIVE

L'écosystème Durancien présente la caractéristique d'être composé à 86% de flore indigène. L'arrivée de plantes invasives fait l'objet d'une surveillance particulière afin de préserver cette richesse. Au niveau de la confluence avec la Luye, certains secteurs ont fait l'objet d'importants travaux d'élimination de Renouée du Japon en 2011 et 2015. Actuellement, des campagnes d'arrachage manuel sont mises en place pour éviter le retour de cette plante.

PROLONGATION DE LA VELOURTE JUSQU'A SENAS

A l'occasion du *Dimanche en Durance* le 19 septembre dernier, Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole d'Aix-Marseille, Yves WIGT, Président du SMAVD et Maire de Charleval ainsi que Jean-Pierre Serrus, Maire de la Roque d'Anthéron, ont inauguré un nouveau tronçon de la Durance à vélo à La Roque d'Anthéron et qui porte à 16 kilomètres le linéaire de la Véloroute. Au cours des discours, le futur tronçon Mallemort-Sénas a été annoncé pour une réalisation imminente.

Aussi, afin de préparer les prochains tronçons vers Pertuis, Saint-Estève Janson et Mallemort, des études vont être menées pour réaliser trois passerelles :

- La passerelle sur l'Eze à Pertuis
- La passerelle des Gontards sur la commune de La Roque d'Anthéron
- La passerelle à Mallemort pour franchissement de la piste des carriers.

CONTACTS

Odilon Desmoulins – Responsable Communication

odilon.desmoulins@smavd.org

Tel | 04 90 59 48 58 - Mobile | 07 84 45 71 06